

Bayer Environmental Science



# Buffalo<sup>®</sup> SH

Contient 24 % de carbétamide, 2,4 % de diflufénicanil, 48 % d'oxadiazon

N° d'AMM : 9600138

Poudre mouillable en sachets solubles (WP)

***Herbicide  
sélectif des arbres  
et arbustes  
d'ornement  
en pépinières  
et en plantations***



A Business Group of  
Bayer CropScience

# Herbicide sélectif des arbres et arbustes d'ornement en place depuis plus de un an en pépinières et en plantations.

## Description

**Buffalo® SH** est un herbicide sélectif des arbres et arbustes d'ornement, à base de 3 matières actives issues de notre recherche.

Présenté en sachet soluble prêt à l'emploi, **Buffalo® SH** s'utilise en pulvérisation pendant le repos végétatif.

## Mode d'action

**Buffalo® SH** est composé de 3 matières actives dont le mode d'action est le suivant :

**Carbétamide** : principalement actif en pré-levée et post-levée des adventices par action racinaire et partiellement foliaire (pour les jeunes feuilles des plantules de mauvaises herbes, notamment les graminées).

**Diflufénicanil** : absorption jeunes tissus et contact. Il agit principalement en pré-levée des mauvaises herbes en pénétrant dans l'adventice par la tigelle et les racines superficielles.

**Oxadiazon** : action par contact sur les jeunes tissus, notamment sur la tigelle lorsque celle-ci traverse le film herbicide du sol traité. Action en pré-levée sur un grand nombre de dicotylédones et graminées annuelles.

## Homologation

### • Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

La dose homologuée de Buffalo SH est de : 5 kg/ha.

### • Champ d'activité

**Buffalo® SH** se révèle efficace sur un grand nombre de mauvaises herbes graminées et dicotylédones : alchémille des champs, agrostis jouet du vent, amarante réfléchie, ambrosie à feuille d'armoise, arabette, arroche, brome stérile, capselle bourse à pasteur, cardamine, céréaïste, chénopode blanc, chrysanthème des mois-

sons, coquelicot, digitaires, épilobe, érigeron, erodium, fumeterre, galinsoga, gaillet gratteron, géranium disséqué, laiteron rude, lamier pourpre, lamsanne, linaira, liseron (semis), matricaire, mauves, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, mouron des champs, moutarde des champs, ortie annuelle, oseille (semis), panic pied de coq, pâturin annuel, pâturin commun (semis), pensée sauvage, plantain lancéolé, pourpier potager, ravenelle, ray-grass (semis), renouée liseron, renouée persicaire, renouée des oiseaux, sagine, scléranthe annuel, séneçon vulgaire, sétaires, sétairie verte, spergule, tabouret des champs, trèfles (semis), véronique de perse, véronique feuille de lierre, vesces annuelles, vulpin des champs.



*Ambrosie*

### • Sélectivité

La sélectivité vis à vis des essences ornementales, a été vérifiée en pépinière en pulvérisation généralisée, en période de repos végétatif, en pleine terre et en conteneurs.

Lorsque Buffalo SH est sélectif en pépinière, il l'est également en plantations.

Se reporter à la liste des espèces page suivante.

## Préparation

### • Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.

De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Jeter dans la cuve le ou les sachets hydrosolubles nécessaires sans les ouvrir.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.



## Liste des espèces résistantes testées

Feuillus	Feuillus	Graminées
<p><i>Abelia</i>  <i>Acacia floribunda</i> (mimosa des 4 saisons)  <i>Acer campestre</i> (érable champêtre)  <i>Acer platanoides</i> "Schwedleri nigra"  <i>Acer pseudoplatanus</i>  <i>Acer saccharinum</i> (érable argenté)  <i>Aesculus hippocastanum</i> (marronnier)  <i>Albizia</i>  <i>Alnus cordata</i> (aulne)  <i>Amelanchier canadensis</i>  <i>Berberis</i> (épine-vinette)  <i>Betula verucosa</i> (bouleau)  <i>Buddleia davidii</i>  <i>Buxus semperviens</i> (buis)  <i>Callistemon rigidus</i>  <i>Carpinus betulus</i> (charme)  <i>Castanea vulgaris</i> (châtaignier)  <i>Catalpa bignonioides</i>  <i>Celtis australis</i> (micocoulier)  <i>Cornus elegantissima</i>  <i>Corylus</i> (noisetier)  <i>Cotinus coggygria</i> (arbre à perruque)  <i>Cotoneaster franchetti</i>  <i>Cystisus scoparius</i> (genêts)  <i>Eleagnus pungens</i> (chalef)  <i>Escallonia spp.</i>  <i>Eucalyptus spp.</i>  <i>Euonymus europaeus</i> (fusain)  <i>Fagus sylvatica</i> (hêtre)  <i>Forsythia spp.</i>  <i>Fraxinus oxyphylla</i>  <i>Genista lydia</i> (genêt)  <i>Gleditsia spp.</i> (février)  <i>Hypericum patulum</i>  <i>Lavandula angustifolia</i> (lavande)  <i>Lespedezia</i> (desmodium)</p>	<p><i>Ligustrum ovalifolium</i> (troène)  <i>Lonicera pileata</i> (chèvre feuille)  <i>Mahonia aquifolium</i>  <i>Malus spp.</i> (pommier)  <i>Mirtus</i> (myrte)  <i>Morus alba</i>  <i>Nerium oleander</i> (laurier rose)  <i>Olea europaea</i> (olivier)  <i>Paulownia tomentosa</i>  <i>Philadelphus</i> (seringat)  <i>Phillyrea angustifolia</i> (filaria)  <i>Pieris japonica</i>  <i>Pittosporum tobira</i>  <i>Photinia fraseri</i>  <i>Platanus orientalis</i> (platane)  <i>Populus alba</i>  <i>Populus nigra</i> "italica" (peuplier d'Italie)  <i>Potentilla fruticosa</i>  <i>Prunus laurocerasus</i> (laurier cerise)  <i>Punica</i>  <i>Pyracantha</i> "orange glow"  <i>Quercus spp.</i> (chêne)  <i>Rhododendron</i>  <i>Robinia pseudoacacia</i> (robinier)  <i>Rosmarinus</i> "major pink" romarin  <i>Salix purpurea</i>  <i>Santolina Chamaecyparissus</i>  <i>Senecio greyi</i>  <i>Sophora japonica</i>  <i>Sorbus aucuparia</i> (sorbier)  <i>Spirea x vanhouttei</i> (spirée)  <i>Syring vulgaris</i> (lilas)  <i>Tamarix pentantra</i> (tamaris)  <i>Teucrium chamaedrys</i>  <i>Tilia cordata</i>  <i>Tilia platyphylla</i> (tilleul)  <i>Viburnum opulus</i> (viorne)  <i>Weigela spp.</i></p>	<p><i>Abies concolor</i>  <i>Abies pinsapo</i>  <i>Cedrus</i> (cèdre)  <i>Chamaecyparis lawsoniana</i>  <i>Cupressocyparis leylandii</i>  <i>Cupressus</i> (cyprès)**  <i>Douglas</i>  <i>Juniperus spp.</i> (genévrier)  <i>Juniperus scopulorum</i> "skyrocket"  <i>Picea spp.</i> (épicéa)  <i>Picea pungens</i> 'glauca"  <i>Picea simensis</i>  <i>Pinus spp.</i> (pin)  <i>Pinus austriaca</i> "nigra" (pin noir)  <i>Pinus halepensis</i> (pin d'alep)  <i>Pseudotsuga</i> (douglas)  <i>Taxus baccata</i> (if)  <i>Thuja occidentalis</i>  <i>Thuja plicata</i> "atrovirens"</p>

\*Les espèces suivantes se sont révélées sensibles : *Arbutus unedo* (arbusier), *Cornus "Argento marginata"*, *Hydrangea* (hortensia), *Ilex "Aureomarginata"* (houx), *Rosa spp.*, *pfander*, *multiflora*, *Spirea x bumalda* (spirée), *Wisteria* (glycine).

\*\*La sélectivité sur *Cupressus sempervirens* est variable.

## Traitement

### • Dose(s) Recommandée(s)

Matériel utilisé	Surface traitée	Produits Dose	Quantité d'eau
Pulvérisateur tracté ou porté	1 ha 1000 m <sup>2</sup>	5 kg 1 sachet de 500 g	500 l d'eau 50 litres
Pulvérisateur à dos	200 m <sup>2</sup>	1 sachet de 100 g	10 litres

### • Conditions de traitement :

#### Traitement en plein :

**Buffalo® SH** s'utilise pendant le repos végétatif hivernal, sur sol propre et avant le débournement des bourgeons :

- soit de novembre à décembre dans la moitié sud de la France
- de novembre à janvier dans la moitié nord.

**Buffalo® SH** s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation.

#### Traitement en dirigé :

Un traitement en dirigé peut être effectué toute l'année sur sol propre, en évitant de toucher le feuillage.

#### • Application :

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir. La pression d'utilisation doit être faible (de l'ordre de 2 bars maximum) afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.

#### • Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent, ni pluie. Cependant, une pluie survenant peu après l'application de **Buffalo® SH** ne diminue pas l'efficacité.

## Après traitement

### • Recommandations particulières

- Eviter la pulvérisation directe sur les espèces à port rampant.
- Ne pas traiter les jeunes plants de moins de 10 cm de hauteur.
- En pépinière éviter de traiter les plants rabattus à moins de 20 cm du sol ou qui sont écussonnés "en pied".
- Ne pas tailler les arbustes à feuillage persistant avant le traitement.
- Sur Cupressacées, traiter uniquement pendant le repos de végétation, tôt en hiver pendant une période fraîche.
- Un léger griffage du sol peut diminuer, mais ne supprime pas l'efficacité.
- Les feuilles proches du sol peuvent parfois présenter des taches décolorées dues à des projections de produit par la pluie ou l'arrosage. Ce phénomène local et éphémère ne présente pas de danger pour les arbres et les arbustes.
- Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toutes projections sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.
- Traiter au moins à 10 cm des surfaces engazonnées ou semées.
- Ne pas traiter sous tunnel, ni à température supérieure à 25 °C.

## Classement Santé et Environnement

Sans classement toxicologique.

## Stockage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit, disponible sur simple demande et sur [www.club-vert.com](http://www.club-vert.com)

Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation, même à défaut de contre-indications.

L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

## Bonnes pratiques

### • au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

### • au cours de l'emploi

- ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection
- ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- en cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve ; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.
- Pour les emballages vides, il existe une collecte ADIVALOR ; vous renseigner auprès de votre distributeur.
- traiter en absence de vent.
- ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

## Sécurité

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi.

## Conditionnement

Sachet soluble de 100 g,  
réemballé en carton de 10 x 100 g  
Sachet soluble de 500 g,  
réemballé en carton de 10 x 500 g



Bayer Environmental Science **SAS**

16, rue Jean-Marie Leclair

CP 106

69266 LYON CEDEX 09

Au capital de 4 138 127 067, 00 €

N° de Siren : 399 127 067 RCS LYON

Espaces Verts

Tél : 04 72 85 42 93

Fax : 04 72 85 42 89

